



**ECOLE DE RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE ET DE VECTEURS  
ÉNERGÉTIQUES DE LORRAINE**

104, rue Général De Gaulle 57290 SÉRÉMANGE-ERZANGE

Association régie par la loi de 1901

Site : [www.reflexologie-erve-lorraine.com](http://www.reflexologie-erve-lorraine.com)

**FICHE D'INSCRIPTION : STAGIAIRE / ECOLE ERVE**

♦ **ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION**

L'Association locale s'engage à ce que les cours des deux niveaux de la formation soient dispensés au stagiaire par un formateur agréé ayant une licence de marque ÉRVÉ©. La formation se déroule sur une période de deux ans, un weekend par mois. Ces deux niveaux sont indissociables.

L'Association s'engage également à accompagner le stagiaire à l'examen de Praticien en Réflexologie Plantaire ÉRVÉ prévu à la fin du niveau 1 de la formation.

♦ **ENGAGEMENT DU STAGIAIRE**

Afin de mieux appréhender sa future formation, un entretien d'information et une séance de réflexologie plantaire, est obligatoire avant inscription pour le futur stagiaire. Aucune inscription par internet, ni par courrier ne sera validée sans l'entretien.

Le stagiaire s'engage à régler la totalité du niveau 1 de la formation, **soit 3436€**, avant la date du passage de son Certificat interne de Praticien en réflexologie plantaire et de vecteurs énergétiques.

Un carnet de suivi sera remis au stagiaire dès le 2ème stage.

Le stagiaire s'engage à suivre sa formation suivant les dates définies par l'association ÉRVÉ locale, de participer activement aux ateliers pratiques, de ne pas reproduire ou diffuser les cours ÉRVÉ d'aucune manière, ceci l'exposerait à des poursuites judiciaires pour vol de propriété intellectuelle.

La qualité de la formation est conditionnée par l'investissement de chaque stagiaire à être actif lors des ateliers pratiques.

La formation pouvant ne pas convenir au stagiaire, celui-ci pourra alors choisir de ne plus la poursuivre après le 1er stage. Cependant, dès le 2ème stage, l'intégralité du montant de la formation sera dû, sauf en cas de force majeure et après délibération du Conseil d'Administration de l'Association Locale.

Les stagiaires, qui, de manière exceptionnelle ne peuvent pas assister à un stage, ont la possibilité de le rattraper dans n'importe quelle école ÉRVÉ ou par un cours particulier prodigué par leur formateur ou un formateur en formation, dans la mesure des disponibilités des formateurs.

Dans ce dernier cas, le rattrapage se fait en une journée, le montant dû sera le même qu'un weekend et un décompte de 8h au lieu de 16h figurera sur le carnet de présence.

Après la formation, il est possible au stagiaire de réintégrer un ou plusieurs stages pour approfondir leur formation de base, celui-ci sera facturé 85 €.

## ✦ EXAMENS

Avant de pouvoir s'inscrire à l'examen interne de Praticien en Réflexologie Plantaire ÉRVÉ, le stagiaire devra :

- ✓ Justifier de 288 heures de pratique encadrée
- ✓ avoir participé activement à 24h minimum de pratique encadrée, dans des manifestations (salons) programmées par les associations ERVE.

### ▸ **Passage de l'examen interne de Praticien en réflexologie plantaire ERVE**

Il se déroule à la fin du cursus de niveau 1 et validé par la commission d'examen si les compétences requises sont acquises. Le lieu de votre examen vous sera communiqué au cours de votre 2<sup>ème</sup> année.

### ▸ **Coût**

Les frais d'inscription à l'examen sont inclus dans le coût de la formation.

### ▸ **Remise du certificat interne de Praticien en réflexologie plantaire ÉRVÉ**

Le certificat interne sera délivré au terme du 1<sup>er</sup> niveau de la 2<sup>ème</sup> année et les résultats des examens seront déposés au Tribunal Compétent pour validation.

## ✦ INSCRIPTION

**Sont à renvoyer à l'école locale :** Ervé Lorraine 104, rue Général de Gaulle 57290 SÉRÉMANGE-ERZANGE

- 2 exemplaires complétés, signés et datés
- une photo d'identité
- un chèque d'inscription de 226€

Votre école locale vous renverra un exemplaire signé.

## ✦ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'Association Locale sera remis au stagiaire sur demande, avec la fiche d'inscription, qui, en le signant, accepte toutes les conditions qui y sont stipulées.

## INFORMATIONS STAGIAIRE

Nom / Prénom : .....

Date de naissance :.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Email :.....

Lieu de Formation souhaité : .....

Comment avez-vous connu ERVE ? : .....

**COÛT TOTAL DE LA FORMATION - 3690€**

**NIVEAU 1 : 3436€**

- Différentes modalités de règlement sont disponibles (comptant, trimestriel ou mensuel).  
Rapprochez-vous de l'école pour plus de renseignement.

**La totalité de ce montant sera à régler avant le passage de l'examen.**

**NIVEAU 2 : 254€**

- 2 stages supérieurs d'une journée, approfondissement et palmaire, à 127 € chacun. (accessible uniquement après l'obtention du certificat de Praticien en réflexologie plantaire ÉRVÉ).

**Le stagiaire règlera directement cette somme le jour même du stage.**

Tampon de l'école :

Fait en deux exemplaires à : .....

Date : .....

Signatures :

*Le stagiaire*

*Le Président de l'Association Locale*

Votre inscription sera validée à réception du règlement qui accompagne la fiche d'inscription.

*NOTA : vos données personnelles ne sont utilisées qu'en interne pour les besoins d'ERVE et ne seront cédées en aucun cas à un organisme externe quelconque sans votre accord.*